



**« MOBILITE ET ACCOMPAGNEMENT DES  
JEUNES VERS L'EMPLOI »**  
**FONDATION AGIR CONTRE L'EXCLUSION**  
**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)





## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°AP5 lancé en Mai 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET.

<b>THÉMATIQUE : Mobilité et insertion professionnelle</b> <b>Numéro du projet : AP5_60</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>
<b>Titre : Mobilité et Accompagnement des Jeunes vers l'Emploi</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> <i>Améliorer l'employabilité des jeunes demandeurs d'emploi en levant les freins à la mobilité S'appuyer sur l'entreprise afin de développer des solutions mobilité et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par une mise en lien directe avec les entreprises.</i>
<b>Public(s) cible(s) :</b> <i>519 jeunes intégrés (jeunes demandeurs d'emploi ayant des problématiques mobilité)</i>
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :</b> <i>Intégration de la problématique mobilité tout au long du parcours d'insertion professionnelle (Plateforme de mobilité, diagnostics mobilité, ateliers...) et favoriser la mise en lien directe des jeunes avec les entreprises par divers leviers : immersions, CV vidéos, parrainage, rencontres jeunes/entreprises</i>
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> <i>L'expérimentation a lieu sur le département de l'Hérault, et plus précisément sur les territoires de Montpellier et de Béziers. Ces deux territoires comprennent des Quartiers Politiques de la Ville. Le territoire de Béziers est caractérisé par des problématiques mobilité fortes en raison de sa ruralité.</i>
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> <i>Intégrer l'approche mobilité et la mise en lien avec l'entreprise dans le cadre du parcours d'insertion professionnelle.</i>
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> (1) Mission Locale de Montpellier, réseau des Cités des métiers, Ecolutis, Mission Locale de Béziers (2) Mission Locale de Montpellier, réseau des Cités des métiers, Mission Locale de Béziers, AGIR, Vidéolys, Forum TV, entreprises du réseau FACE
<b>Partenaires financiers (avec montants) :</b> <i>Conseil départemental : 9500€ (5000€ en 2015 + 4500€ en 2016) Ville de Montpellier : 5000€ (3000€ en 2015 + 2000€ en 2016) DDCS/ DIRECCTE : 65 500€ (31 000€ en 2015 + 25500€ en 2016 + 9000€ en 2015 et 2016) FOND EUROPEENS : 37000 € en 2016 Entreprises privées : 15000€ (14500€ en 2015 + 500€ en 2016) <b>Cf détail dans le bilan global d'exécution financière</b></i>
<b>Durée de l'expérimentation :</b> (1) Durée initiale : 24 mois (2) Durée effective : 24 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : FONDATION FACE</b> <b>Type de structure : Fondation reconnue d'utilité publique</b>
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME</b>
<b>Nom de la structure : TEPP- CNRS</b> <b>Type de structure : Publique</b>



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

## Introduction

### I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

- A. Objectifs de l'expérimentation
- B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation
  - 1. Public visé**
  - 2. Bénéficiaires directs**
    - 2.1. Statistiques descriptives**
    - 2.2. Analyse qualitative**
  - 3. Bénéficiaires indirects**

### II. Déroulement de l'expérimentation

- A. Actions mises en œuvre
  - 1. *En amont, dans le cadre de la préparation plusieurs actions ont été réalisées*
  - 2. *Pendant la mise en œuvre du projet*
- B. Partenariats
  - 1. Partenaires opérationnels**
  - 2. Partenaires financiers**
- C. Pilotage de l'expérimentation
  - 1. *Sur le territoire de Montpellier*
  - 2. *Sur le territoire de Béziers*

### III. Enseignements généraux de l'expérimentation

- A. Modélisation du dispositif expérimenté
  - 1. *Mobilisation des prescripteurs et des jeunes :*
  - 2. *Orientation des publics via des fiches de liaison ou inscription lors d'informations collectives*
  - 3. *Rendez-vous individuel avec le jeune et diagnostic mobilité*
  - 4. *Bilan Mobilité et Employabilité*
  - 5. *Accompagnement mobilité*
  - 6. *Accompagnement vers l'emploi*
- B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif
  - 1. Public visé**
  - 2. Actions menées dans le cadre du dispositif**
  - 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance**
  - 4. Impacts sur la structure**

## Conclusion

- Annexe 1
- Annexe 2
- Annexe 3

## Introduction

D'une part, le territoire de l'Hérault est particulièrement touché par la problématique du chômage. Au moment du lancement de l'appel à projet, le taux de chômage des moins de 25 ans s'élevait à 14.5% alors que la moyenne nationale était de 10%. Les jeunes sont particulièrement touchés avec un taux de chômage des moins de 25 ans de près de 16% atteignant près de 25% dans les quartiers politiques de la ville.

D'autre part le département de l'Hérault est un territoire plutôt rural hormis la Métropole de Montpellier avec une pression immobilière forte. Les personnes sont donc contraintes de s'éloigner des villes et s'installer dans des territoires plus ruraux plus accessibles mais engendrant des problématiques de mobilité importantes (temps de trajet, coût, dessertes par les transports en commun...).

Dans ce contexte, la mise en place de cette expérimentation par FACE Hérault visait donc à répondre à ces deux problématiques : mobilité et insertion professionnelle des jeunes. La mobilité reste encore une problématique traitée à la marge ; quand bien même cette dernière est prise en compte, cela arrive souvent trop tard dans le parcours d'insertion professionnelle contraignant le jeune à refuser une offre d'emploi faute de solution mobilité. Mais la question de la mobilité ne doit pas être traitée seule, déconnectée du projet professionnel et de la situation précise d'emploi (situation géographique de l'entreprise ou du centre de formation, horaires, exigences du poste...).

FACE Hérault va ainsi s'appuyer sur son réseau d'entreprises (plus de 450 sur l'Hérault) pour favoriser la mise en lien directe des jeunes avec le monde de l'entreprise tout en traitant de la problématique mobilité afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et ainsi compenser les problématiques inhérentes au territoire. Deux territoires ont été particulièrement visés dans le cadre du projet : le territoire de la Métropole de Montpellier, territoire urbain mais comprenant toutefois des problématiques de mobilités (territoires péri-urbains mais aussi territoire caractérisé par la présence de 12 quartiers politique de la Ville ; Le territoire de Béziers, territoire rural caractérisé par un fort taux de chômage et une offre de transport en commun limitée.

## I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

### A. Objectifs de l'expérimentation

L'expérimentation vise à s'atteler à la problématique de la mobilité et de l'emploi :

- Avoir une approche globale et territoriale de cette problématique en l'intégrant de façon structurelle dans le parcours d'insertion professionnelle ;
- Améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi en levant les freins à la mobilité ;
- Favoriser le retour à l'emploi en favorisant la mise en lien directe des demandeurs d'emploi en utilisant des leviers comme le sport, l'immersion, le parrainage... ;
- Développer d'autres solutions mobilité en s'appuyant sur le réseau d'entreprises de FACE.

### B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

#### **1-Public visé**

Cette expérimentation visait les jeunes de 18 à 25 ans en recherche d'emploi et pouvant rencontrer des freins liés à la mobilité (savoir bouger/pouvoir bouger). Ce public est représentatif du public en risque d'exclusion que nous avons l'habitude d'accompagner et notamment une attention particulière est portée aux jeunes résidents des quartiers prioritaires particulièrement touchés par les problématiques de chômage et de discrimination. 300 jeunes étaient visés dans le cadre de cette expérimentation.

#### **2. Bénéficiaires directs**

##### 2.1. Statistiques descriptives

519 jeunes de 18 à 25 ans ont intégré le dispositif : 41% de filles et 59 % de garçons.

Une attention particulière a été portée à l'intégration de jeunes filles dans le dispositif. Nous constatons que le dispositif s'est adressé aux jeunes peu ou pas qualifiés : en effet, 83% des jeunes ont un niveau bac maximum et près de 50% ont un niveau V et infra.

240 jeunes soit 46% des jeunes suivis sont résidents des quartiers prioritaires de la Ville de Montpellier mais également de Béziers, particulièrement touchés par le chômage pouvant atteindre sur le quartier de la Mosson plus de 25%.

De plus, les jeunes des quartiers populaires ont d'autant plus besoin d'accompagnement et d'une mise en lien avec l'entreprise que ces jeunes sont soumis au risque d'exclusion et de discriminations.

Bénéficiaires entrés  
pendant toute la  
durée de  
l'expérimentation

**Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques**

**1. Jeunes**

**Âge**

Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	
18-25 ans	519
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

**Situation**

Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	519
Actifs occupés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

**Niveau de formation**

Infra V	112
Niveau V	131
Niveau IV	190
Niveau III	43
Niveau III	13
Niveau I	30

**Sexe**

Filles	212
Garçons	307

**2. Adultes**

**Qualité**

Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

519

## 2.2. Analyse qualitative

519 Jeunes de 18 à 25 ans ont été concernés par le projet durant les 2 années d'expérimentation. L'objectif prévu initialement de 300 jeunes a été largement dépassé.

Les caractéristiques initiales des jeunes ont été respectées.

On ne note pas de différences significatives entre les territoires de Montpellier et de Béziers en termes de typologie de publics bien que les problématiques soient différentes en termes de proposition d'offres de mobilité sur le territoire et de développement économique. En effet le territoire de Béziers, plus rural est moins bien desservi par les transports en commun et le tissu économique d'entreprises est moins étoffé.

Les jeunes ont été identifiés et invités à une réunion d'information collective grâce à une communication ciblée auprès de l'ensemble des partenaires de l'emploi : Pôle Emploi, Mission Locales mais aussi associations de quartier... Nous avons l'habitude de travailler avec ces partenaires mais le cadre de l'expérimentation nous a permis de collaborer autrement :

- Avec les Missions Locales de Montpellier et Béziers, nous avons été amenés à travailler avec les référents mobilité avec lesquels nous n'étions pas en lien direct jusqu'alors.
- Avec Pôle Emploi, un ciblage très spécifique des publics a été rendu possible grâce au travail de diagnostic mobilité déjà effectué et reporté par ce dernier dans sa base de données. Au vu du nombre de jeunes pris en charge par le dispositif AIJ (Accompagnement Intensif des Jeunes) porté par Pôle Emploi, nous nous sommes rapprochés des référents de celui-ci dans le but de travailler en complémentarité dans une approche individualisée de parcours.
- Avec tous les professionnels de l'emploi, nous avons mis en place des informations collectives afin qu'ils puissent se saisir de l'action et ainsi identifier, lors des rendez-vous réguliers qu'ils ont avec les publics, les jeunes pouvant relever de l'action.

Ces nouvelles formes de collaboration nous ont permis de décupler nos résultats d'actions de sourcing, et ainsi de dépasser largement les objectifs prévus initialement, mais aussi et surtout d'avoir une meilleure connaissance des jeunes et des freins liés à leur insertion professionnelle.

Le suivi des jeunes pendant l'expérimentation nous a permis d'identifier 3 principaux freins :

- **La mobilité** : La représentation que se font les jeunes de la mobilité est en grande majorité unimodale et l'usage de la voiture est de très loin le moyen identifié. Quand bien même le territoire le leur permettrait, l'usage d'un autre moyen de transport est vu comme une contrainte et un obstacle à la liberté de se déplacer. Nous avons pu évaluer que les jeunes n'ont souvent pas conscience du budget ainsi que du temps à prévoir pour obtenir le permis. Les frais qui découlent de l'achat d'une voiture : entretien, essence, assurance sont également peu pris en considération en amont et sont très mal évalués par les jeunes.



- **Une méconnaissance des codes de l'entreprise** : Souvent les savoir-être ne sont pas acquis par les jeunes et ce manque de savoir-être est préjudiciable dans le cadre d'entretiens de recrutement.
- **Un manque de réseau** : les jeunes candidatent souvent à des offres d'emploi, publiées sur les jobboards ou Pôle Emploi, qui les mettent en concurrence avec des dizaines voire des centaines d'autres candidats. Ce n'est pas dans leur habitude d'aller se présenter à l'entreprise directement ou de mettre en place des actions permettant de se constituer un réseau. Or, nous savons que le réseau est aujourd'hui essentiel dans la recherche d'emploi.

Ces enseignements sont riches et nous confortent dans la prise en charge d'une manière globale du jeune et de ses problématiques.

### **3. Bénéficiaires indirects**

Au-delà du public cible, l'expérimentation a également touché des bénéficiaires indirects : D'une part, les professionnels de l'insertion qui reçoivent et accompagnent les jeunes.

Cela leur a permis d'élargir leurs modalités d'accompagnement en faisant le lien avec les chargés de mission de FACE Hérault. L'expérimentation leur a permis de rencontrer directement des entreprises, leur permettant de mieux comprendre leurs attentes et élargir leur réseau. Bien que de nombreuses structures essaient de créer du lien avec le monde de l'entreprise, sur le terrain, les conseillers très occupés par le travail d'accompagnement des jeunes n'ont pas le temps de faire ce travail de fond. FACE, par son objet même favorise et permet ce lien-là entre les entreprises et les structures d'insertion.

D'autre part, les entreprises et leurs collaborateurs, impliqués de façon très concrète dans les différentes actions, ont eu l'opportunité de prendre conscience des difficultés rencontrées au quotidien par les jeunes, ce qui a fait évoluer les représentations qu'ils pouvaient se faire d'eux.

## II. Déroulement de l'expérimentation

### A- Actions mises en œuvre

Différentes actions ont été mises en œuvre tout au long du projet :

#### 1. *En amont, dans le cadre de la préparation, plusieurs actions ont été réalisées :*

La mobilisation des partenaires et mise en place d'un comité de pilotage sur les 2 territoires : Cette phase de mobilisation des partenaires est essentielle dans la mise en place d'un projet. Ce projet a la particularité de faire collaborer ensemble des partenaires très différents : structures d'insertion et de l'emploi, acteurs de la mobilité, entreprises, etc. Des partenaires avaient préalablement été identifiés en amont du projet à savoir : La Mission Locale, la Cité des Métiers de Montpellier, Ecolutis...mais d'autres sont également venus enrichir le projet au fur et à mesure de son avancement. Ce travail de mobilisation des partenaires avait été préparé en amont par des rencontres individuelles et une explication détaillée du projet. Un comité de pilotage permettant de réunir les principaux partenaires avait été initialement prévu en juin 2015 mais ce COPIL avait dû être reporté en septembre faute de disponibilités des partenaires. Le comité pilotage a finalement pu avoir lieu en septembre.

Sur le Biterrois, dans le cadre de la volonté multi-partenariale de créer une plateforme mobilité portée par FACE, un comité de préfiguration également eu lieu en septembre 2015.

- **La formation des référents mobilité** : en tant que club d'entreprises, FACE Hérault est un acteur reconnu de l'inclusion et notamment de l'inclusion professionnelle. Si la question de la mobilité est un sujet dont la Fondation FACE s'est emparée, dans le cadre notamment de son appartenance au Laboratoire de la Mobilité Inclusive (LMI), ce frein n'est toutefois traité que de manière récente dans les clubs locaux et notamment à FACE Hérault. L'expérimentation MAJE s'inscrivait complètement dans cette dynamique permettant d'accélérer la prise en charge de cette problématique au niveau local. Dans ce cadre, les 2 chefs de projet et 2 chargées de mission ont été formés pendant 3 journées aux enjeux de la mobilité. Ces journées ont été l'occasion d'échanger avec d'autres structures, implantées dans d'autres régions, portant également des projets mobilité.
- **La création des outils de diagnostic mobilité et employabilité** : ces outils permettent, lors de l'entretien d'accueil d'un jeune, de faire un diagnostic (atouts et freins) sur les questions de mobilité et d'employabilité. Ces diagnostics ont été construits par une chargée de mission FACE et une ambassadrice mobilité en service civique. Le diagnostic mobilité permet de faire un état des lieux de la situation du jeune à un instant T et ainsi de mettre en place les actions qui permettront au jeune de trouver des solutions mobilité adaptées à son projet professionnel. L'outil de diagnostic employabilité permet quant à lui d'évaluer les atouts et les freins à l'accès à l'emploi. Suite au diagnostic, des actions concrètes de mises en lien avec l'entreprise seront proposées afin de favoriser le retour à l'emploi.

## 2. Pendant la mise en œuvre du projet :

### 2.1 Accompagnement emploi et mobilité des jeunes

Cet accompagnement basé à la fois sur l'emploi et la mobilité est tout à fait novateur car il permet de prendre en compte la question de la mobilité dans le cadre du projet professionnel. Ces accompagnements à la mobilité ont été réalisés à la fois par les chargés de mission de FACE et la Mission Locale de Montpellier pour une part dans le cadre d'une convention de partenariat.

Dans le cadre de cet accompagnement mobilité, plusieurs actions ont été mises en place :

- **Un diagnostic mobilité** cité ci-dessus permet d'identifier les atouts et les freins à la mobilité des jeunes : financiers, capacités cognitives et motrices, appartenance territoriale, compétences, etc. Ce diagnostic individuel donne lieu à des préconisations d'accompagnement collectif ou individuels. Des ateliers sur les différents modes de transport, animés par des chargés de mission FACE ayant préalablement répertorié l'ensemble des solutions mobilité de chacun des territoires de Montpellier et Béziers, sont proposés aux jeunes en fonctions de leurs besoins.
- **Des ateliers**, animés par des **experts de la mobilité**, ont également été mis en place pour répondre à des besoins nécessitant une expertise spécifique. Le : permis de conduire reste un frein majeur à la mobilité, notamment sur le territoire biterrois plus rural. Afin d'éviter aux jeunes de s'engager dans un processus souvent long de passage du permis de conduire, et souvent très coûteux, nous avons proposé, via l'auto-école sociale AGIR, un atelier d'évaluation de 2 heures permettant d'estimer, pour chaque jeune, le nombre d'heures de conduite nécessaire pour obtenir le permis et ainsi le coût du passage du permis.
- **Des ateliers sur la gestion du stress** spécifiquement orientés sur la question de la mobilité : stress lié aux déplacements et/ou au passage de l'examen du permis de conduire animé par une coach professionnelle ayant déjà travaillé sur les questions de mobilité.
- **Un atelier de mise en situation de mobilité**, via un serious game créé sur l'agglomération Lyonnaise par la Ville en Mouvement, a également été testé sur le territoire. Une chargée de mission a été formée préalablement à la mise en place et l'animation de ce serious game.
- Dans le cadre de la convention de partenariat avec la Mission Locale de Montpellier\*, des ateliers mobilité ont été mis en place par des conseillers de la Mission Locale. Ils ont permis aux jeunes d'obtenir des réponses précises à leurs questions : aides financières transports en commun, aide au montage de dossier...  
\* tardant à être signée, et ne voulant pas retarder la mise en place de l'accompagnement mobilité sur Montpellier, nous avons mis en place un pré-diagnostic permettant de cibler les problématiques et d'y répondre soit en interne soit en faisant appel à d'autres partenaires

## 2.2 L'accompagnement vers l'emploi

Parallèlement à l'accompagnement mobilité, une mise en lien avec l'entreprise a été favorisée tout au long du parcours des jeunes. Ceci a permis aux jeunes, grâce à un même interlocuteur, de travailler les questions de mobilité et d'emploi. A l'ère d'internet et des bouleversements dans la manière de recruter, la mise en lien directe des demandeurs d'emploi avec les entreprises est essentielle à la fois du côté des jeunes que du côté des entreprises.

Cette mise en lien, initialement prévue dans la convention par des immersions en entreprise, s'est étendue au cours du projet à d'autres formes de mises en lien complémentaires et parfois plus adaptées au projet professionnel et aux jeunes. En effet, compte-tenu du public orienté, nous nous sommes rendu compte que la période d'immersion venait parfois trop tôt ou de manière trop abrupte dans le parcours des jeunes.

Grâce au savoir-faire de FACE, nous avons pu nous appuyer sur :

- **Le parrainage** : coaching par un collaborateur d'entreprise en activité permettant aux jeunes d'obtenir des conseils concrets et d'élargir leur réseau professionnel.
- **Des semaines dédiées à des visites d'entreprises** durant lesquelles ces dernières ont ouvert leur porte afin de faire découvrir leurs métiers et d'avoir un temps d'échange privilégié sur leurs métiers et leurs perspectives de recrutement
- **Un forum emploi** utilisant le **sport** comme clef d'entrée : grâce aux valeurs qu'il véhicule, le sport est un véritable levier de rencontres des entreprises et des jeunes. En les plaçant sur un pied d'égalité, il fait tomber les a priori de part et d'autre. Après un tournoi de football, les jeunes ont ainsi pu rencontrer de manière plus détendue les entreprises qui proposaient des offres sur un stand.

Tout au long du projet, ce sont plus de 150 entreprises et près de 200 collaborateurs qui se sont impliqués, faisant vivre de manière très concrète leur responsabilité sociale et sociétale (RSE). Cela a permis à l'ensemble des jeunes de bénéficier d'un accompagnement emploi et mobilité.

Il a cependant parfois été difficile de mener ces 2 accompagnements simultanément, pour les raisons suivantes :

- Le retard de la signature de la convention avec la Mission Locale de Montpellier dont l'objet concernait la réalisation de l'accompagnement des jeunes vers la mobilité a différé la mise en place de celui-ci. Afin de ne pas laisser les jeunes sans réponses, nous avons débuté l'accompagnement des jeunes vers l'emploi avant celui de la mobilité
- Le protocole d'évaluation et sa mise en place tardive ont entraîné une moins bonne fluidité et la démobilité de certains jeunes sur le projet. En effet, nous avons été amenés à gérer l'incompréhension et le sentiment d'injustice de certains jeunes «

témoins », ne bénéficiant pas d'un accompagnement mobilité alors même qu'ils avaient été orientés en raison de leurs freins mobilité.

- A la marge, certains prescripteurs et notamment certains conseillers de Pôle Emploi ont souhaité que nous intervenions seulement sur les questions de mobilité, gardant en interne l'accompagnement emploi, notamment pour les jeunes inscrits dans le cadre de l'AIJ (Accompagnement Intensif des Jeunes). Le lien était toutefois maintenu avec le prescripteur dans le temps afin de donner au jeune un maximum de chances de retrouver un emploi. Dans le cadre du parcours des jeunes, nous avons donc pu mesurer les difficultés engendrées par la multiplicité des interlocuteurs (mobilité et emploi) dans le parcours des jeunes.

Cet accompagnement mobilité et emploi, renforcé par une mise en lien concrète avec l'entreprise a permis de donner des résultats très intéressants d'accès à l'emploi. Dans le cadre du projet, plus de 50% des jeunes ont pu obtenir une sortie positive emploi/formation.

- **Le tournage de CV vidéo** : sur les 2 années, 70 CV vidéo ont été réalisés. Ces CV sous la forme de vidéos de 40 secondes permettent aux jeunes de valoriser leur savoir-être, leur personnalité ainsi que leurs motivations auprès des recruteurs. Coachés en amont durant une demi-journée par deux chargés de mission de FACE Hérault, les jeunes se mettent en scène dans la réalisation d'une performance courte et percutante qui suscite l'intérêt des recruteurs et l'envie de les rencontrer en entretien. En 2015, FACE Hérault a elle-même réalisé le tournage et le montage des CV vidéo. Par la suite, elle a fait appel à des prestataires extérieurs. L'impact du CV vidéo sur l'accès des jeunes à l'emploi a été très concluant. Ces derniers ont par ailleurs manifesté beaucoup de fierté lors de la remise du CV vidéo en main propre. Un travail de fond de mise en confiance des jeunes les plus en difficulté face à cet exercice et d'accompagnement dans la mise en valeur de leur personne et de leurs compétences a été effectué par les chargés de missions. A chaque fois que cela a été nécessaire, la phase de coaching a donc été plus approfondie et plus longue. Beaucoup de prescripteurs méconnaissaient cet outil et ont été agréablement surpris des résultats et de ses effets sur les candidats. Une fois finalisés, ces CV vidéo ont pu être joints par les jeunes aux mails de candidatures ; ils ont par ailleurs été diffusés aux entreprises locales et mis en ligne sur la plateforme nationale facealemploi.tv créée par la Fondation FACE.
- **Des visites virtuelles d'entreprises** : une dizaine de clips vidéo d'entreprises de différents secteurs ont été réalisés : boulangerie industrielle, nettoyage, garage automobile, plateforme logistique, traitement des déchets, etc. Ces clips assez courts permettent dans un format dynamique de présenter rapidement l'entreprise et le secteur d'activités auquel elle appartient. Le chargé de mission FACE a mobilisé et sensibilisé les entreprises à cette démarche. La cité des métiers de Marseille a quant à elle réalisé le tournage et le montage des clips vidéo. C'est dans le cadre d'ateliers, afin d'ouvrir la recherche d'emploi des jeunes à d'autres métiers et faire découvrir une nouvelle entreprise du territoire, que ces clips ont été diffusés.

• **Des entretiens à distance** : dans le cadre de l'évolution et des changements des modes de recrutement, l'entretien à distance se développe de plus en plus : il permet d'établir un premier contact peu contraignant entre l'entreprise et le candidat et ainsi de valider les points d'accroche nécessaires à la poursuite de la démarche. Nous avons pu tester ce type d'entretiens avec l'entreprise FORMAPOSTE. Celle-ci s'est portée volontaire pour faire passer des entretiens à distance de 15 minutes par Skype pour des postes en alternance. FACE Hérault s'est chargée de préparer les candidats en amont et de les accueillir au sein de ses locaux pour passer ces entretiens. 17 jeunes ont ainsi pu obtenir des informations concernant le déroulé de l'alternance, les missions confiées en entreprise, les modalités de sélection, etc. Cet événement de mise en relation « digitale », mené à titre expérimental, était une première pour Formaposte Méditerranée.

Les jeunes ont pu faire remonter leurs impressions suite à l'entretien grâce à un questionnaire établi par FACE Hérault : ils retiennent les avantages suivants : une économie financière (pas de frais de déplacements) et de temps et l'obtention de renseignements leur permettant de conforter ou non leur candidature. Toutefois, ils notent que ce type d'entretiens ne remplace pas l'entretien en face à face permettant favorisant les échanges.

• **La plateforme de covoiturage** : afin de pouvoir atteindre les objectifs importants d'accompagnements des jeunes sur les 2 années, nous nous sommes d'abord concentrés sur l'accompagnement emploi et mobilité (et notamment nouer des partenariats) afin que très rapidement nous puissions recevoir les jeunes et leur proposer un accompagnement au plus proche de leurs attentes. L'idée de cette plateforme était bien de sensibiliser les entreprises à la mobilité afin qu'elles puissent s'engager sur des solutions de mobilité alternatives permettant aux demandeurs d'emploi de bénéficier de trajets domicile/travail des collaborateurs ; ce projet nécessite de bien connaître les problématiques de territoire et l'implication de ces acteurs ; Pour cela, nous avons mis en place :

✓ Un diagnostic initial : nous nous sommes rendu compte qu'une plateforme de covoiturage portée par la Métropole existait mais qu'elle ne fonctionnait pas faute d'animation de celle-ci. Suite à un rendez-vous avec la Métropole celle-ci n'était finalement pas prête à s'engager pour l'instant sur un projet plus global, préférant différer à 2018 dans le cadre d'un travail d'approche plus globale de la politique transports de la Métropole. Nous avons par ailleurs identifié un quartier, celui du Millénaire très dynamique économiquement regroupant de nombreuses entreprises et notamment des entreprises importantes mais peu desservi par les transports en commun. En effet, le tramway ne traverse pas ce quartier ; seule une ligne de bus le dessert. Ce quartier nous a semblé donc un lieu d'expérimentation privilégié de la plateforme de covoiturage.

✓ La recherche du partenaire technique : initialement, avant le démarrage du projet, Ecolutis avait été identifié pour une solution de covoiturage ; Depuis 2 ans, le covoiturage sur courte distance et régulier à domicile-travail a beaucoup évolué et de nouvelles Start Up ont vu le jour proposant des offres différentes. Autant le

covoiturage ponctuel s'est bien emplanté via BlaBlaCar notamment et est aujourd'hui une vraie réussite autant le co-voiturage domicile-travail de par sa spécificité n'a pas encore su prendre son essor. D'autres offres de partenaires ont été étudiées notamment WAYZUP et KAROS. Après comparaison, l'offre de WAYZUP semblait répondre assez bien aux exigences techniques mais son coût reste très élevé.

✓ La sensibilisation et mobilisation des entreprises : nous avons donc ciblé particulièrement le quartier du Millénaire comprenant des entreprises de taille importante comme DELL, Alstom ou encore Orange qui permettraient d'avoir un flux important de trajets regroupant à toutes les trois, près de 1500 salariés (Le site même de DELL regroupe près de 1200 salariés) ...Cette problématique les a intéressées répondant en effet à un manque criant de transport sur le quartier. DELL, avec qui FACE Hérault entretient un partenariat fort et de longue date s'est particulièrement intéressée à ce sujet souhaitant favoriser en interne des méthodes alternatives de transport comme le vélo électrique qu'elle a mis en place en 2016. Une journée de présentation auprès des collaborateurs de DELL permettant de les sensibiliser à cette question a été organisée.

Plus de 400 collaborateurs ont été informés et ont rempli un questionnaire recensant leur besoins et intérêt. Suite à cette journée, il en ressort qu'une solution de covoiturage intéresserait un nombre suffisant de collaborateurs.

En attendant de déployer en interne pour 2017, une plateforme de covoiturage, DELL a souhaité d'ores et déjà avancer concrètement sur la question du covoiturage en mettant en place devant l'entreprise une aire de covoiturage dédiée permettant aux salariés de tester cette formule avant de la généraliser et la porter en interne. Toutefois si DELL souhaite à terme mettre en place une plateforme de covoiturage en interne, le coût reste à ce jour prohibitif malgré l'aide apportée dans le cadre de l'expérimentation. Si l'aide pour la création la première année de la plateforme peut permettre un lancement et une dynamique, reste que le coût financier pour les années qui suivent reste trop important et à ce jour non financé ; la question du modèle économique reste encore à affiner. A ce jour, le sujet continu d'être traité avec FACE et DELL afin de permettre le lancement de cette plateforme et faire diminuer les coûts d'animation de celle-ci ; Ce projet s'inscrit complètement dans la dynamique de la mobilité inclusive portée par le LMI auquel la fondation FACE est partie prenante.

### 3. Etude de la pérennisation du projet

- Sur le sujet de la plateforme de covoiturage, un point a été réalisé en décembre 2016 avec l'entreprise DELL et FACE afin d'envisager le déploiement de la plateforme courant 2017. D'ici là, DELL doit faire remonter auprès de sa direction le coût de la plateforme afin qu'elle puisse envisager des financements pour 2017.

- Un comité de pilotage a été réalisé en tout début d'année 2017 sur le territoire de Béziers. Celui-ci a permis de mettre en avant la dynamique forte impulsée par la plateforme mobilité et la volonté globale de la pérenniser et développer. Un modèle économique est en cours de montage avec nos partenaires afin de pouvoir envisager sérieusement de concrétiser la poursuite de nos engagements dans cette dynamique.

## B. Partenariats

### 1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Mission Locale Montpellier Méditerranée	Structure d'insertion des jeunes	Prescripteur Prestataire de formation mobilité Tout au long du projet
Cité des Métiers de Marseille	Intermédiaire de l'emploi	Tournage clips vidéos d'entreprises
Vidéolys	Entreprise	Tournage CV vidéos
Formaposte	Entreprise	Entretiens à distance
WAYZUP	Entreprise	Partenaire technique Plateforme de covoiturage
DELL	Entreprise	Plateforme e covoiturage
TAM	Société de transport	Participation COPIL et présentation offre Tramway
Mission Locale du Biterrois	Structure d'insertion des jeunes	Prescripteur
Forum TV	Structure ESS	Tournage CV vidéos Béziers
Réseau Local d'Insertion	Structure d'insertion	Partenaire de la Plateforme mobilité/ Prescripteur
PLIE Béziers Méditerranée	Structure d'insertion	Partenaire de la Plateforme mobilité/ Prescripteur
Communauté Commune la Domitienne	Collectivité	Prescripteur
Pôle Emploi	Service Public de l'emploi	Prescripteur
STEMO	Protection Judiciaire de la Jeunesse	Prescripteur
AGIR	Auto-Ecole Sociale	Ateliers évaluation code et conduite



FTC	Consultante	Animation d'atelier gestion du stress
Entreprises réseau FACE	Entreprises impliquées	Parrainage, immersion, job dating, visites d'entreprises
Institut pour la Ville en Mouvement	Association référente mobilité	Elaboration Serious Game Mobilité

Le projet a permis de mobiliser un nombre important de partenaires tout au long de l'expérimentation.

Au niveau des partenaires prescripteurs notamment, le partenariat s'est traduit par la mise en place d'outils commun d'orientation des jeunes sur l'action avec une fiche de suivi commune (faisant apparaître le nom du prescripteur, le nom du jeune et les besoins identifiés en termes de mobilité et d'emploi). Suite au 1<sup>er</sup> entretien et au diagnostic réalisé, le bilan du diagnostic est ensuite envoyé au prescripteur pour lui permettre d'avoir des éléments concrets sur lesquels travailler.

Au-delà des outils, un lien est maintenu tout au long de l'accompagnement entre le chargé de mission de FACE et le prescripteur afin de collaborer en complémentarité dans l'intérêt du jeune et de son projet d'avenir.

Le travail de mobilisation des acteurs a été important en termes de communication sur la complémentarité du projet MAJE avec leur accompagnement ainsi qu'en termes de définition des rôles de chacun et de modélisation du suivi des jeunes. Une relation de confiance entre FACE Hérault et les prescripteurs s'est opérée au fur et à mesure de la mise en place des actions et a permis des échanges constructifs réguliers et donc les réajustements nécessaires à la réussite du projet.

L'expérimentation a permis de renforcer nos partenariats existants avec des structures comme les Missions Locales de Béziers et de Montpellier ainsi que Pôle Emploi, notamment sur les enjeux de personnalisation des parcours d'accompagnement des jeunes (orientation mobilité et emploi et mise en lien avec les entreprises). Ce travail a eu un impact certain sur le taux d'accès à l'emploi des jeunes.

L'expérimentation a permis de tisser de nouveaux partenariats avec notamment :

- Les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Une quinzaine de jeune sous-main de justice très éloignés de l'emploi ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé ; le rapprochement avec le monde de l'entreprise via des visites mais aussi du coaching par des collaborateurs d'entreprise leur a permis de reprendre confiance en eux et avancer dans leur parcours d'insertion même si certains freins persistent encore.
- Des opérateurs de la mobilité des 2 territoires de Montpellier et Béziers : en particulier des auto-écoles sociales.

- Des territoires en périphérie de Béziers, comme la communauté de commune la Domitienne ou encore le RLI, confrontés à des problématiques de mobilité importantes. Ces territoires ont été associés au projet dans le cadre de l'élargissement de notre zone d'intervention.

Certains partenariats initialement prévus, en particulier celui avec la Cité des Métiers de Montpellier, n'ont pas pu voir le jour. Ce projet de guichet unique qui devait regrouper l'ensemble des partenaires de l'emploi ne s'est pas concrétisé alors qu'il représentait pour FACE Hérault un lieu propice à la mobilisation des acteurs du territoire autour de l'expérimentation et de son déploiement. Cet événement a eu un impact important sur le démarrage du projet. Grâce au réseau des cités des métiers, nous avons pu associer la Cité des Métiers de Marseille via la réalisation de visites virtuelles d'entreprises.

Sur le territoire de Béziers, nos partenaires souhaitent pérenniser voire développer la plateforme de mobilité, qui à travers la dynamique qu'elle a créée, a fortement participé à l'atteinte des objectifs du projet MAJE et a impulsé le déploiement d'ateliers de mobilité.

L'expérimentation a permis à FACE Hérault d'établir et ou de renforcer ses liens dans une logique de long terme, en particulier avec les Missions Locales de Béziers et de Montpellier et les services de la PJJ. Des actions mises en place dans le cadre de l'expérimentation ne dépendent donc pas du projet MAJE et se poursuivront après la fin de l'expérimentation. C'est en particulier la prise de conscience de la valeur ajoutée de la mise en lien avec l'entreprise (proposée par FACE Hérault) dans l'accès à l'emploi des jeunes qu'ils accompagnent, qui a suscité ces forts partenariats.

Au niveau de la plateforme de covoiturage le partenariat initié avec DELL, WAZUP et les services transport de la Métropole se poursuivent afin d'apporter de nouvelles solutions de mobilité. Courant 2017, la plateforme de covoiturage devrait voir le jour chez DELL et cette première sur le quartier pourra servir d'exemple et entraîner d'autres entreprises à se lancer dans ce type de solutions alternatives et innovantes permettant de répondre à une problématique de territoire.

## **2. Partenaires financiers**

<b>Financements</b>	<b>Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %</b>
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	43.63%
Cofinancements extérieurs à la structure	54.62%

Autofinancement	1.75%
-----------------	-------

Les entreprises, via la mise à disposition de salariés bénévoles, souhaitent rester impliquées dans l'accompagnement des jeunes.

Nous avons pu identifier un effet de levier du FEJ auprès des entreprises (15 000 euros de fonds privés d'entreprises ont été levés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 31 décembre 2016).

### C. Pilotage de l'expérimentation

L'expérimentation se tenant sur deux territoires très différents en termes de problématiques de mobilité, économiques et partenariales, 2 comités de pilotage distincts ont été mis en place :

#### 1. Sur le territoire de Montpellier, il est composé de :

- La Mission Locale de Montpellier Méditerranée
- Passerelles : Structure d'insertion par l'IAE et partenaire mobilité
- La Cité des Métiers de Marseille : Intermédiaire de l'emploi
- TAM : Transports Agglomération Montpellier
- L'ANSA : structure d'appui à l'expérimentation
- Informatique Plus : Chantier d'insertion

#### 2. Sur le territoire de Béziers, il est composé de :

- Mission Locale du Biterrois
- PLIE Méditerranée
- RLI : Structure d'insertion
- PJJ
- AGIR
- CABEM : collectivité
- DIRECCTE : Services de l'Etat
- Conseil Départemental : Collectivité
- Sous-Préfecture : Services de l'état

Ces comités de pilotage se sont réunis 2 fois durant la durée de l'expérimentation afin de faire un point d'étape sur le nombre de jeunes ayant intégré les actions et d'opérer les réajustements nécessaires à la mise en place d'un sourcing performant des jeunes pouvant intégrer le dispositif.

Ces comités de pilotage ont été l'occasion d'aborder la pérennité financière de certaines actions et en particulier celle de la plateforme mobilité du Biterrois. L'ensemble des partenaires, y compris les institutionnels, sont convaincus que cette plateforme est une vraie opportunité pour le territoire. Une réflexion sera menée dans les prochaines semaines sur les orientations à lui donner en lien avec les politiques publiques de transport notamment.

On peut noter des différences remarquables de pilotage entre les 2 territoires :

- Sur le territoire de Béziers, le comité de pilotage est né d'une volonté multi-partenariale de développer une plateforme mobilité sur le territoire. Cette dynamique a permis de réunir une diversité d'acteurs permettant d'envisager ensemble des solutions adaptées au territoire.
- Sur le territoire de Montpellier, territoire beaucoup plus vaste et présentant un certain nombre de propositions par une multitude d'acteurs, le comité de pilotage a eu plus de difficultés à se réunir et à se coordonner. Pour y pallier, FACE Hérault a davantage collaboré avec chacun des partenaires.

#### D. Difficultés rencontrées

L'accompagnement des jeunes de l'expérimentation a pris du retard pour plusieurs raisons :

- La Cité des Métiers de Montpellier, qui devait être un terrain de prédilection pour la mise en place de l'expérimentation sur ce territoire, n'a pas pu voir le jour pour des raisons politiques. Il a donc fallu repenser complètement la manière d'associer chacun des partenaires, ce qui a eu au départ un effet très négatif sur leur implication et donc sur le lancement du projet. La défiance qui avait pu s'installer vis-à-vis du projet a pu être désamorcée grâce au travail de présentation de l'action et d'association des partenaires dans le projet. Les craintes initiales ont donc été levées malgré un obstacle imprévu d'ampleur.
- La Mission Locale de Montpellier a naturellement été associée dès le départ au projet en tant que structure référente de l'accompagnement des jeunes. Le retard qu'elle a pris dans la mise en œuvre opérationnelle de l'accompagnement des jeunes sur le volet de la mobilité a contraint FACE Hérault à prendre la décision de démarrer l'accompagnement emploi avant l'accompagnement mobilité et donc, dans un premier temps, de désolidariser les 2 volets. Afin de ne pas prendre trop de retard sur les objectifs fixés, FACE Hérault a commencé l'accompagnement mobilité des jeunes et la Mission Locale a pu en 2015 rattraper le retard en proposant des formations mobilité pour les jeunes.

En fin de première année, nous avons fait le constat que la multiplicité des opérateurs intervenant dans l'accompagnement des jeunes, si elle nécessite des déplacements de la part des jeunes, a des effets négatifs sur leur implication et donc sur l'impact de leur accompagnement. En effet, un certain nombre d'entre eux ont refusé de participer à la formation mobilité organisée par la Mission Locale.

Afin de pallier à cet écueil, il nous a semblé préférable, suite à la formation des équipes FACE sur la mobilité, d'internaliser l'accompagnement à la mobilité parallèlement à l'accompagnement emploi.

Au cours des 2 années, le retard pris a pu être rattrapé et les objectifs ont ainsi pu être largement dépassés.

### III. Enseignements généraux de l'expérimentation

#### A. Modélisation du dispositif expérimenté

L'expérimentation a permis de modéliser et d'outiller un parcours d'accompagnement global des jeunes visant à favoriser l'accès à l'emploi en mettant un accent particulier sur les freins à la mobilité et le lien à l'entreprise. Cet accompagnement s'appuie sur des partenaires de la mobilité du territoire concerné et sur les entreprises locales. En effet, cet accompagnement innovant met les entreprises au cœur de l'accompagnement afin de recréer du lien avec les jeunes. Cet accompagnement se différencie de l'accompagnement « classique » mené dans le cadre du droit commun. La mise en lien directe est essentielle car elle permet aux jeunes d'élargir leur réseau, de reprendre confiance en eux grâce à la mise en proximité des chefs d'entreprises et de se faire repérer autrement en passant la barrière que peuvent représenter le CV et de la lettre de motivation. Les entreprises deviennent elles-mêmes actrices et font ainsi vivre concrètement leur RSE.

Nous pouvons modéliser le parcours d'accompagnement mobilité et emploi de la manière suivante :

1. *Mobilisation des prescripteurs et des jeunes :*
  - Rencontres avec les partenaires de l'emploi : Missions Locales, Pôle Emploi, association de quartier... ;
  - Organisation d'informations collectives auprès des agences et/ou auprès des groupes de garantie jeune afin de présenter l'action aux jeunes ;
  - Ressources : un diaporama de présentation de l'action et un conseiller.
  
2. *Orientation des publics via des fiches de liaison ou inscription lors d'informations collectives*
  - Ressources : Fiche de liaison et un conseiller
  
3. *Rendez-vous individuel avec le jeune et diagnostic mobilité*
  - Présentation du parcours du jeune et de son projet professionnel ;
  - Diagnostic mobilité à partir d'un outil numérique ;
  - Projet professionnel : attentes et besoins ;
  - Ressources : outil de diagnostic mobilité et grille d'entretien et un conseiller.
  
4. *Bilan Mobilité et employabilité*

Les diagnostics sont systématiquement envoyés aux prescripteurs. Un lien permanent avec le prescripteur tout au long de l'action est indispensable.

Suite aux diagnostics, mise en place d'un plan d'action :

  - Mobilité : Formation mobilité/orientation sur des ateliers/évaluation code et conduite/orientation vers des partenaires spécifiques ;
  - Employabilité : Mise en place d'action de mise en lien avec l'entreprise : visites, parrainage, immersions, événements sport et emploi ;
  - Ressources : un conseiller.

## 5. *Accompagnement mobilité*

- Formation mobilité : les différents modes de transport/ moyens de financement ;
- Proposition d'orientation vers d'autres partenaires : auto-école/location de 2 roues, vélo... ;
- Ateliers de gestion du stress en lien avec la mobilité ;
- Ressources : un conseiller, des intervenants de structures de mobilité, un coach spécialisé dans la gestion du stress (bénévole).

## 6. *Accompagnement vers l'emploi*

- a) Préparation des jeunes : les ateliers sur le monde de l'entreprise et le savoir-être :
  - Ressources : un conseiller et intervention d'un collaborateur d'entreprise bénévole
- b) Tournage de CV vidéo : savoir se présenter et mettre en valeur ses compétences et savoir-être :
  - Ressources pour 8 jeunes :
    - Une demi-journée de préparation du script avec 2 conseillers
    - Une demi-journée de tournage avec 2 conseillers et un prestataire

Les CV sont ensuite remis à chaque jeune afin qu'ils l'utilisent dans leur candidature et mise en ligne sur la plateforme nationale FACE [facealemploi.tv](http://facealemploi.tv)
- c) Mise en lien avec des entreprises via divers leviers :
  - Parrainage : coaching par un collaborateur d'entreprise ;
  - Immersion : immersions de 2 semaines dans des entreprises en lien avec le projet professionnel du jeune ;
  - Visites d'entreprises : Organisation de visites de 2h pour des groupes de 10 à 15 personnes ;
  - Ressources : un conseiller emploi, mobilisation et prospection d'entreprises, collaborateurs d'entreprises.
- d) Visites virtuelles d'entreprise :
  - Tournage de clips vidéo d'entreprises utilisables pour la découverte de nouvelles entreprises et de métiers aux jeunes.
  - Ressources : un conseiller emploi, pour mobiliser les entreprises, un prestataire pour le tournage et montage des clips vidéo

## B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

### 1. *Public visé*

Il est essentiel de travailler avec l'ensemble des acteurs en lien avec les jeunes, bien évidemment les missions locales mais aussi des structures qui accompagnent des jeunes éloignés du droit commun : éducateurs de rue, équipes de la mission de lutte contre le décrochage scolaire afin de proposer à ces jeunes une ouverture et des actions concrètes permettant de trouver des solutions adaptées (immersions en entreprise, parrainage, ...)

## ***2. Actions menées dans le cadre du dispositif***

Deux points sont essentiels afin de mener à bien les actions :

- **Le lien avec les prescripteurs** : il est essentiel de travailler en collaboration avec le prescripteur dans une dynamique de parcours afin que l'orientation du public soit adaptée sur le dispositif.
- **Le lien avec les entreprises** : concernant la plateforme de covoiturage, il est important d'impliquer en amont les collectivités et les AOT (Autorités Organisatrices de Transport) afin que le covoiturage puisse être une solution développée au même titre qu'une solution de transport en commun par exemple. Ainsi, cette solution alternative de mobilité pourra également être proposée dans les Plans de Déplacements d'Entreprises. Le modèle économique reste encore à affiner car il représente un coût important pour l'entreprise. Une plateforme partagée par plusieurs entreprises ou portée directement par une collectivité permettrait d'optimiser les coûts. Pour cela, une démarche plus globale est nécessaire : le rôle des collectivités est essentiel afin que ce sujet puisse devenir un sujet incontournable des politiques de transport.

## ***3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance***

Afin de proposer un dispositif d'accompagnement emploi et mobilité à l'échelle d'un territoire, il est nécessaire de mettre en place les actions de pilotage qui permettent au projet d'atteindre ses objectifs avec le plus d'efficacité. Chaque année, 2 comités de pilotage, réunissant l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet (voir ci-dessous), qui pour certains ont très peu de liens opérationnels, ont eu lieu. Ils ont permis à ces derniers de mieux se connaître, de partager leurs retours d'expériences et leurs bonnes pratiques afin de réajuster le projet.

- **Les partenaires prescripteurs** : les Services Public de l'Emploi (Pôle Emploi, Mission Locale) mais aussi associations de quartier (notamment éducateurs et médiateurs) sur l'orientation et la connaissance des publics ;
- **Les acteurs de la mobilité et des transports** : auto-écoles sociales, transports en commun, vélo ;
- **Les entreprises du territoire** : qui souhaitent s'impliquer pour favoriser l'emploi via des actions de parrainage, l'organisation d'immersions et de visites.... Mais aussi sur les questions de déplacements et de mobilité.
- **Les collectivités locales** et plus particulièrement les représentants du développement économique et de l'emploi et du transport : agglomération, métropole, communauté de communes et département afin d'avoir une approche territoriale de ces problématiques.

#### **4. Impacts sur la structure**

L'expérimentation a permis d'inscrire la question de la mobilité dans le parcours d'accompagnement vers l'emploi que nous mettons en place. En effet, cela nous a permis d'avoir une approche plus globale de la personne en prenant en compte l'ensemble de ces freins. Aujourd'hui cela se traduit par la proposition d'un diagnostic mobilité à l'ensemble des personnes que nous accompagnons.

L'expérimentation a également eu pour effet de renforcer les partenariats et d'en créer avec de nouveaux acteurs (PJJ par exemple) avec lesquels une réelle complémentarité peut s'articuler.

D'autre part, FACE Hérault accompagne les entreprises sur la RSE ; L'expérimentation nous a permis de déployer un autre volet de la RSE notamment sur la partie environnementale par la sensibilisation des entreprises aux modes de transport (plateforme de covoiturage).

La fondation FACE impliquée dans le Laboratoire de la Mobilité Inclusive traitait déjà de cette problématique : aujourd'hui grâce à la capitalisation de l'expérimentation, la prise en charge de la problématique de la mobilité va pouvoir se déployer sur les nombreux territoires sur lesquels des clubs FACE sont implantés.

#### **Conclusion**

Ces deux années d'expérimentation dans le cadre du FEJ, ont permis de placer la question de la mobilité au cœur de l'accompagnement l'emploi. La mobilité reste en effet un frein important à l'accès à l'emploi, notamment dans les territoires péri-urbains et ruraux ; Contrairement à ce que l'on pourrait penser, nous avons pu constater que cette problématique pouvait également être réelle sur des territoires urbains à l'échelle d'un quartier peu desservi par les transports.

Cet accompagnement permettant de traiter en parallèle la question de la mobilité et celle de l'emploi est assez novateur. L'expérimentation a permis de confirmer qu'une approche globale permet d'accompagner de manière plus efficace les bénéficiaires.

L'expérimentation a fédéré des acteurs qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer : prescripteurs, partenaires mobilités, partenaires de l'emploi, collectivités, acteurs économiques et a ainsi pu démontrer les impacts sur chacun d'entre eux d'une collaboration étroite sur la mise en œuvre d'un parcours plus globale d'accès à l'emploi.

Au-delà des accompagnements plus habituels réalisés dans le cadre du droit commun, cette expérimentation a permis de tester et mettre en valeur des solutions et des propositions qui pourront être répliquées sur d'autres territoires. Dans le contexte actuel de chômage, de réduction des financements publics, les acteurs économiques s'emparent eux aussi de ces questions et ont conscience de jouer également un rôle à travers leur responsabilité sociale et sociétale.



Les entreprises souhaitent s'impliquer davantage et se sentent concernées par les problématiques d'emploi et de mobilité. Leur implication peut être multiple et variée : parrainage, immersions, speed dating, etc. mais aussi sur la mobilité dans le cadre d'une vraie politique permettant de proposer des solutions alternatives : covoiturage, vélo, etc. Dans un monde où les repères bougent et tout s'accélère, le rapprochement entre les demandeurs d'emploi et le monde de l'entreprise est d'autant plus essentiel. L'expérimentation nous conforte et nous pousse à poursuivre notre action dans cette direction et même à aller plus loin : le covoiturage sur des trajets domicile-travail en est encore à ses balbutiements mais la volonté d'implication des acteurs économiques donne des perspectives très positives.

# Annexe 1

## Restitution du porteur de projet

### Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation

#### Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	AP5_60	Nom de la structure porteuse de projet	FACE			
		Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>						
Jeunes	339	180		519	25	
Adultes						
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	339	180		519	25	

		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>		
<b>1. Jeunes</b>		
<b>Age</b>		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans		519
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
<b>Situation</b>		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		519
Actifs occupés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
<b>Niveau de formation</b>		
Infra V		112
Niveau V		131
Niveau IV		190
Niveau III		43
Niveau II		13
Niveau I		30
<b>Sexe</b>		
Filles		212
Garçons		307
<b>2. Adultes</b>		
<b>Qualité</b>		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

		Réalisation
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>		
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML		Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML		
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>		
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)		Départementale
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)		
Régionale (une seule région)		
Inter-régionale (2 et 3 régions)		
Nationale (plus de 3 régions) ?		
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		Oui, une partie de mon territoire
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		

Remarques
Sur toute la durée de l'expérimentation, 240 jeunes sont résidents des quartiers politiques de la ville soit 46% des jeunes suivis.

## Annexe 2

**Restitution finale du porteur de projet**  
**Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre**

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
<b>1. Préparation du projet</b>		<i>01/01/2015 au 30/06/2015</i>						
Action n°1	Mobilisation des partenaires et comité de pilotage	6	3	0,5	responsable d'antenne et direction			
Action n°2	Formation des référents mobilité	0,1	4	0,4	Chargés de mission		1 organisme de formation	
Action n°3	Création d'outil de diagnostic mobilité	1	1	0,3	chargé de mission service civique			
Action n°4								
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
<b>2. Mise en œuvre du projet</b>		<i>01/04/2015 au 30/11/2016</i>						
Action n°1	Accompagnement emploi : parrainage, immersion, visites d'entreprises, événements sport/emploi...	21	5	3	chef de projet, chargés de mission			
Action n°2	Accompagnement mobilité	21	3	1	chargés de mission service civique			
Action n°3	Animation d'ateliers et formation (évaluation code et conduite, gestion du stress, formation mobilité...)	18					auto-école sociale, 2 coachs, MLI	
Action n°4	Tournage CV vidéos	1	1	0,3	chargé de mission		société de production	
Action n°5	Réalisation de visites virtuelles d'entreprise	6	2	0,25	chef de projet, direction		société de production	
Action n°6	Réalisation d'entretiens à distance	1	1	0,1				
Action n°7	Mise en place de covoiturage	14	2	0,5	chef de projet, direction			
Action n°8	Création d'un guide mobilité	3	2	0,25	chargés de mission service civique			
Action n°9	Création d'outil de diagnostic employabilité	1	1	0,3	chargé de mission			
Action n°10								
<b>3. Achèvement du projet</b>		<i>30/11/2016 au 28/02/2017</i>						
Action n°1	Mise en perspective plateforme covoiturage	4	2	0,2	chef de projet, direction			
Action n°2	Comité de pilotage	2	1	0,1	chef de projet,			
Action n°3								
Action n°4								
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								

### Annexe 3

<b>Restitution finale du porteur de projet</b>				
<b>Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation</b>				
<b>Numéro du projet</b>		AP5_60		
<b>Nom de l'outil</b>	<b>Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)</b>	<b>Utilisateurs ou destinataires</b>	<b>Format (papier, électronique, etc.)</b>	<b>Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)</b>
1	Base de donnée KEPPLACE et outils de suiv internes (outils de pilotage)	chef de projet FACE Hérault	électronique	Non
2	PPT (outils de communication)	acteurs du territoire	électronique	Non
3	Fiche de liaison pour orientation des publics (outil de suivi)	prescripteurs	électronique	oui
4	Diagnostic mobilité (outil d'accompagnement)	conseiller mobilité	numérique	oui
5	Guide mobilité (outil de sensibilisation)	structures de l'insertion et publics	numérique	A adapter en fonction
6	Atelier "Comprendre le monde de l'entreprise" (outil de formation )	conseiller emploi	numérique	oui
7	Serious Game mobilité (outils de formation)	Publics	numérique	oui
8	CV vidéos (outil d'accompagnement)	Publics	numérique	oui
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				

### Annexes 5 et 6

[https://facealemploi-my.sharepoint.com/personal/a\\_madelenat\\_fondationface\\_org/\\_layouts/15/guestaccess.aspx?folderid=100c9774a52f04358b01d9b5bfbcbafd7&authkey=AUbPJw6IKloAA1qGVBggyPY](https://facealemploi-my.sharepoint.com/personal/a_madelenat_fondationface_org/_layouts/15/guestaccess.aspx?folderid=100c9774a52f04358b01d9b5bfbcbafd7&authkey=AUbPJw6IKloAA1qGVBggyPY)



## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)